

Avoir une activité mixte en tant qu'auto-entrepreneur

Description

L'auto-entrepreneur peut mener une activité mixte, deux activités qui sont connectées ou n'ont aucun lien entre elles. Il a le choix de déclarer son auto-entreprise au moment de sa [création](#), mais il a aussi la possibilité d'ajouter une activité à celle déjà existante.

La première demeurera l'activité principale puisqu'elle génèrera plus de recettes. Mais si la nouvelle s'annonce plus lucrative, l'auto-entrepreneur pourra encore modifier sa nature en cours de route.

[Créer ma micro-entreprise en ligne](#)

Peut-on cumuler plusieurs activités en tant qu'auto-entrepreneur ?

Créer plusieurs micro-entreprises par une seule et même personne est chose impossible. En revanche, l'[auto-entrepreneur](#) a la possibilité d'exercer d'autres activités à part l'activité principale. Rappelons qu'**elles peuvent n'avoir aucun lien entre elles**, et même ne pas appartenir à la même catégorie. Egalement, il est possible de [modifier l'activité de l'auto-entrepreneur](#) à tout moment s'il le souhaite.

Exercer plusieurs activités en tant qu'auto-entrepreneur

L'auto-entrepreneur à activité mixte peut soit :

- Déclarer ses activités sur son unique entreprise ;
- Créer une [société unipersonnelle](#) à part.

Mais il convient de souligner qu'il **devra avant tout définir une activité** :

- Principale ;
- Secondaire.

Nombre d'activités cumulables par un auto-entrepreneur

Le [cumul de plusieurs activités indépendantes](#) est possible, certes, mais pas n'importe comment.

L'opération peut être réalisée pour :

- Des activités appartenant à des catégories différentes (une [profession libérale](#) et une activité commerciale par exemple) ;
- Deux activités appartenant à la même catégorie (vente de papiers et de vêtements, activités de bricolage et de jardinage avec une [société multiservices](#) par exemple) ;
- Deux activités libérales non affiliées à la même caisse d'assurance sociale.

Comment déclarer une activité mixte ?

L'auto-entrepreneur doit **mentionner toutes ses activités pendant la déclaration** et préciser :

- L'activité principale (celle générant le plus de chiffre d'affaires) ;
- Les activités secondaires.

La raison est que **c'est à partir de celles-ci que seront déterminés le :**

- Plafond de chiffre d'affaires ;
- Code APE.

D'autre part, **si l'une des activités secondaires vient à générer plus de revenus que l'activité principale**, l'entrepreneur doit faire une déclaration modificative. Soulignons que cette démarche doit être accomplie en ligne, sur le guichet unique de l'INPI.

Bon à savoir : chaque activité doit avoir une comptabilité bien distincte, mais l'auto-entrepreneur à activité mixte n'a besoin d'effectuer qu'une seule déclaration de chiffre d'affaires pour toutes ses activités.

Les 2 types d'activités mixtes

Une auto-entreprise peut **avoir deux activités connexes ou deux activités indépendantes l'une de l'autre**. Mais attention, chacune doit avoir son propre livre de comptabilité et sera imposée suivant le taux de cotisation qui lui correspond. Le plafond de chiffre d'affaires généré qu'elle génère est calculé selon la date de création.

Activité mixte liée

Les activités de l'entreprise peuvent être liées entre elles. C'est généralement le cas

d'un auto-entrepreneur qui propose un service et qui vend, en même temps, tout ce qu'il faut pour le réaliser. À titre d'exemple, on peut prendre le **cas d'un vendeur d'ordinateurs qui propose à la fois des cours d'informatique**.

Bon à savoir : le micro-entrepreneur devra respecter un certain plafond de chiffres d'affaires en fonction de l'importance de chaque activité.

Activité mixte distincte

Un auto-entrepreneur à activité mixte peut cumuler deux activités n'ayant aucun rapport entre elles. Cela peut être un **vendeur de consommables informatiques qui exerce également en tant que coach de développement personnel**.

Le cumul de deux activités de la même catégorie n'entraîne aucun changement concernant le plafond de chiffre d'affaires. En cas contraire, **le seuil dépend de l'activité principale**, désignée comme générant plus de revenus. Précisons que les activités secondaires doivent aussi figurer dans la déclaration.

Déclarer une activité mixte à la création du statut

Il est tout à fait possible d'effectuer la déclaration d'une activité mixte à la création du statut d'auto-entrepreneur. C'est même **l'option la plus simple** qui s'offre aux micro-entrepreneurs qui souhaitent réaliser un tel projet.

Déclarer une activité mixte en cours d'activité

Un auto-entrepreneur peut ajouter une activité supplémentaire à une entreprise déjà lancée, mais elle devra être déclarée. Dans ce cas, il est tenu d'**effectuer une modification sur le guichet des formalités des entreprises (ou guichet unique)**.

Quelle fiscalité pour une activité mixte en auto-entreprise ?

Pour rester micro-entrepreneur, il ne faut pas dépasser le plafond de chiffre d'affaires au cours des deux dernières années. Le régime de la micro-entreprise est **avantageux pour l'auto-entrepreneur à activité mixte sur bien des points**. Il lui donne droit à :

- Un abattement forfaitaire dans le calcul du CA de l'entreprise ;

- Une franchise basée sur la TVA ;
- Des démarches administratives simplifiées ;
- Un risque de déficit quasi nul.

Le dépassement du plafond de CA aura des **conséquences sur le plan fiscal**. L'auto-entreprise basculera automatiquement au :

- Régime de déclaration contrôlée (s'il s'agit de bénéfices non commerciaux) ;
- Régime réel d'imposition pour les BIC ou bénéfices industriels et commerciaux.

Sur le plan juridique, un dépassement du plafond de CA n'a **aucune répercussion à proprement parler sur le statut juridique de la micro-entreprise** ([entreprise individuelle](#)).

Bon à savoir : l'auto-entrepreneur à activité mixte ayant deux activités non connectées l'une à l'autre doit tenir deux livres de comptes distincts pour chaque activité. Et lorsqu'on parle de chiffre d'affaires, il s'agit du montant hors taxe. En d'autres termes, le plafond s'applique à la somme qui arrive réellement sur le compte bancaire de l'entreprise et non à celle qui apparaît sur la facture.

Déclarer son chiffre d'affaires

Cette [déclaration](#) constitue une démarche obligatoire à accomplir en ligne pour tout auto-entrepreneur à activité mixte. Elle **reste impérative même si l'entreprise ne fait aucun chiffre d'affaires**. Mais comme il s'agit des sommes encaissées et que la micro-entreprise ne génère pas de revenus, il faut mettre la mention « Néant » sur la case destinée au montant du CA.

Calcul des impôts

Une micro-entreprise est automatiquement soumise au régime classique d'imposition. Il s'applique **lorsque l'auto-entrepreneur à activité mixte est imposé à l'impôt sur le revenu** :

- Micro-BIC ou bénéfices industriels et commerciaux pour les activités artisanales, industrielles ou commerciales ;
- Micro-BNC ou bénéfices non commerciaux pour les activités libérales.

C'est à l'administration fiscale de déterminer le bénéfice imposable. Un [abattement forfaitaire](#) est **appliqué sur les charges de l'entreprise** telles que les :

- Charges sociales ;
- Loyers pour les locaux en location.

Le taux d'abattement dépend de l'activité de l'entreprise :

- 34 % du chiffre d'affaires pour les BNC ;
- 71 % du CA pour les activités commerciales et les services d'hébergement ;
- 50 % du CA pour les autres activités BIC.

Bon à savoir : l'auto-entrepreneur à activité mixte n'a pas besoin de déclarer les bénéfices pour ses BIC et BNC. Il suffit de l'inclure dans la déclaration complémentaire de revenu (n° [2042-C-PRO](#)).

L'administration fiscale **calcule séparément les abattements suivant le chiffre d'affaires généré par chaque activité**. Pour une simple micro-entreprise, l'abattement ne va pas en dessous de 305 euros. Par ailleurs, il ne peut pas être inférieur à 610 euros pour les auto-entreprises à activité mixte.

Cotisations sociales

Grâce au régime micro-social, un auto-entrepreneur à activité mixte peut payer ses **cotisations sociales en fonction du chiffre d'affaires généré par son entreprise**. La micro-entreprise continue à bénéficier de ce régime du moment que plafond de chiffre d'affaires n'est pas dépassé. En cas de suppression ou d'ajout d'activité au cours de l'année, la situation doit être déclarée au plus vite pour ajuster le taux de cotisation au [prorata temporis](#).

Il convient de savoir que le **taux de cotisations sociales varie en fonction des activités de l'auto-entrepreneur**. Il s'établit à :

- 12,3 % pour les activités d'achat-vente de marchandises ;
- 21,2 % pour les prestations de services commerciales ou artisanales ;
- 21,1 % pour les autres prestations de services et les professions libérales affiliées au régime général pour leur retraite ;
- 21,2 % pour les activités libérales affiliées à la [Cipav](#).

Quels sont les plafonds de chiffre d'affaires avec une activité mixte ?

Pour continuer à bénéficier du régime de micro-entreprise, un auto-entrepreneur

à activité mixte doit respecter un plafond de CA de : 188 700 euros au total dont 77 700 euros maximum pour les activités de prestations de services.

Il est tout aussi important de savoir que **la TVA ne s'applique pas à l'entreprise** si son chiffre d'affaires ne dépasse pas les :

- 36 800 euros pour les [prestations de service](#);
- 91 900 euros majorés à 94 300 euros pour les activités commerciales.

FAQ

Comment faire une déclaration d'activité mixte ?

Pour devenir auto-entrepreneur à activité mixte, il est possible de se déclarer dès la création de l'entreprise. Ajouter une activité supplémentaire à une entreprise déjà créée est possible en cours d'année. Pour ce faire, il est nécessaire d'effectuer une modification en ligne, sur le guichet unique.

Deux entrepreneurs peuvent-ils combiner leurs activités ?

Une auto-entreprise signifie qu'une seule personne reste aux commandes. Les entrepreneurs perdent leurs statuts d'auto-entrepreneur dès lors qu'ils combinent leurs activités. Deux individus qui décident de travailler ensemble régulièrement ou qui envisagent de se partager des clients ne sont effectivement plus considérés comme des auto-entrepreneurs. Pour rester dans la régularité, il faut qu'ils fusionnent et procèdent à un changement de statut.

Comment devenir une micro-entreprise à activité mixte ?

La loi n'autorise pas la création de deux micro-entreprises par une seule personne. Exercer deux activités avec deux statuts d'auto-entrepreneur n'est pas possible. Ce qui est possible, c'est d'en mener plusieurs au nom d'une seule auto-entreprise. Une modification d'activité peut être effectuée, même en cours d'année, en faisant une déclaration sur le guichet unique de l'INPI.